



Extrait du Troyes écologie

<http://troyes-ecologie.fr/A-La-Chapelle-St-Luc-le-bas-prix.html>

A La Chapelle-St-Luc, le prix bas de l'eau sert à remplir les piscines

- Environnement -



Date de mise en ligne : vendredi 17 avril 2015

Copyright © Troyes écologie - Tous droits réservés

Dans un contexte budgétaire tendu comme la ficelle d'un string, la municipalité chapelaine a pu tout de même pu annoncer une bonne nouvelle : celui du prix de l'eau. Mais est-ce vraiment une bonne nouvelle ?

La ville dirigée par le socialiste Olivier Girardin peut être fière. Le tarif de l'eau est l'un des plus bas en France : 1,17Euros/m³. « C'est 40 % en dessous du prix moyen constaté en France », a expliqué Simon Vienne, conseiller municipal. C'est même sensiblement moins cher que celui de Troyes (1,3357Euros/m³). Bref, de quoi mieux encaisser la politique d'austérité que la municipalité socialiste s'apprête à mettre en oeuvre.

<dl class='spip_document_7858 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

Pavillons et piscines à La Chapelle-Saint-Luc

Mais en grattant le vernis de cette annonce, on peut se demander si ce prix est vraiment une bonne nouvelle. Rien n'est moins certain. C'est même sans doute le contraire tant du point de vue social qu'écologique. Car un tarif sert d'abord ceux qui consomment le plus : ceux qui doivent remplir leur piscine, laver leur 4x4 trois fois par semaine, arroser leur gazon... bref, à ceux qui, dans les beaux quartiers de La Chapelle (car il en existe) peuvent se payer le luxe de gaspiller une ressource vitale. Mécaniquement, ce sont donc les familles les plus aisées qui profitent le plus d'un prix de l'eau bas. C'est aussi un prix bas qui permet une consommation excessive et dispense des efforts de sobriété nécessaires. Pour les plus modestes, celles qui tirent le diable par la queue, celles qui se contentent d'une consommation modérée, un m³ à 1,17Euros ou 1,33Euros est toujours bien trop coûteux.

Il existe pourtant une approche qui conjugue à la fois la solidarité vers les plus démunis et la responsabilité écologique : c'est la tarification progressive. Le principe est simple. Il s'agit d'appliquer un tarif variable selon la quantité d'eau consommée. Grosso-modo, les premiers m³ sont quasi-gratuits. Ils correspondent au volume minimal nécessaire à la vie quotidienne. Les tarifs s'élèvent ensuite par palier, pour tenir compte d'une utilisation plus ou moins superflue de l'eau. Plus simplement, ce système permet de renchérir le prix de l'eau utilisé pour remplir la piscine et de diminuer celui du robinet de la cuisine. L'avantage de ce principe est double. D'une part, il permet de réduire sensiblement une facture contrainte pour les familles les plus modestes. D'autre part, il encourage la sobriété écologique en rendant chacun comptable de sa sur-consommation.

Simon Vienne connaît ce procédé de tarification et n'y est, semble-t-il, pas insensible. Il lui reste cependant à convaincre une majorité d'élus qui, hélas, ont été élevés avec l'idée que nos ressources étaient infinies. La tâche ne sera pour lui pas facile. Mais le contexte de rigueur budgétaire et de renégociation, partout en France, des contrats de gestion de l'eau [1] offre aujourd'hui une fenêtre de tir intéressante pour faire passer ce projet écologique.

[1] celui de La Chapelle est aux mains du groupe Véolia